SmS

Numéro 25 - 2017

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons

Le bulletin des Saint-Mitréens

Saint Mitre les Remparts

été

Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale en présence de Monsieur SENATEUR, sous-Préfet d'Istres

Lundi 8 mai

p.6 DOSSIER
Etang de Berre

p.8 ENVIRONNEMENT
Etang du Pourra
Irrigation agricole
CCFF

p.10 PATRIMOINE
Centre ancien (2e partie)

p.12 VIVRE ENSEMBLE
- **Stationnement**
- **Vitesse 30 km/h**
- **Quartier l'Anglon**

Sommaire #25

2 / Edito du Maire

3 / Journée Citoyenne

4-5 / Actus MMS

6-7 / Zoom environnement
- dossier étang
- contrat d'étang
- palourdes
- encart activités nautiques

8 / Zoom environnement
- Bilan CCFF
- Etang Pourra
- Projet canal Provence

9 / Patrimoine IPIL

10-11 / Dossier patrimoine centre ancien

12 / Vivre ensemble
- zone bleue
- limitation 30 km/h
- stats délinquance

13 / Brèves et textos

14 / Zoom Associations

15 / Zoom Economique

16 / Travaux

17 / Conseil Municipal et état civil

18 / Expression libre

19-20 / Agenda

Le Maire reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Contact : 04 42 80 92 76

Le SMS est consultable sur le site www.saintmitrelesremparts.fr

Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SmS, le bulletin des Saint-Mitréens n°25
numéro juillet 2017
www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Service Communication SMI
smi@saintmitrelesremparts.fr
Crédits photos : Services Techniques et Communication.

Réalisation : Service Communication / White Box Agency
Tirage : 3000 exemplaires
Périodicité : au rythme des saisons
Dépôt légal : deuxième semestre 2017
N° d'ISSN : 1636-1652
Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : 2BPRINT, 8 ZA de la Haute-Bédoule, 13240 Septèmes-les-Vallons

L'Édito

Nouveau Président de la République, nouveaux rythmes…

Dans le nouveau contexte politique national, une décision ministérielle vient particulièrement toucher les communes, celle de leur laisser le choix de revenir à la semaine scolaire de 4 jours. J'ai décidé avec mon équipe de concerter l'ensemble des parents d'élèves : un questionnaire leur a été remis individuellement dès le 31 mai dernier et, à une large majorité, ils ont choisi de revenir à la semaine de 4 jours. De même les 4 conseils d'école et le conseil municipal se sont prononcés en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Dès la parution du décret ministériel, une demande de dérogation a donc été adressée au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et acceptée. Dès lors, nous mettons tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles à la rentrée 2017, avec des temps périscolaires qui proposeront tout un panel d'activités et d'accompagnement à la scolarite à nos petits écoliers.

Un autre projet qui me tient particulièrement à cœur et pour lequel je souhaite une concertation efficace, est celui du futur quartier de l'Anglon où devraient voir le jour un collège et un 3e groupe scolaire. Cette concertation avec les habitants a démarré le 24 mai dernier et se poursuivra jusqu'à la fin de cette année, l'objectif étant de définir le cahier des charges du futur quartier tel qu'il sera remis à la structure qui aménagera le quartier. Je vous attends nombreux à la réunion de concertation élargie qui aura lieu en septembre et qui présentera les contraintes, données de base et l'avancement des réflexions.

Dans ce numéro, vous découvrirez la suite du dossier sur le patrimoine historique du centre ancien (pages 10-11) ainsi que différents articles sur l'environnement tels que le Contrat d'Etang, la remise en eau du Pourra ou le projet d'alimentation en eau de la plaine agricole et de la ZAC par le Canal de Provence (pages 8-9).
Enfin, soyez particulièrement attentifs aux informations de la page 12 qui répondent à des demandes des comités de quartier et qui concernent la durée de stationnement en zone bleue et la limitation de vitesse dans le centre-ville.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été. J'espère que vous aurez plaisir à profiter des différentes manifestations de l'été , des plus « traditionnelles » comme la fête votive, à la plus plébiscitée par les spectateurs de l'édition 2016, les « Rues de l'étang », en passant par les activités nautiques et le feu d'artifice du 15 août.

Béatrice ALIPHAT
Maire de Saint Mitre les Remparts
Conseillère métropolitaine Aix-Marseille-Provence
Membre du bureau déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Energie
Conseillère régionale Provence Alpes Côte d'Azur

3ème succès pour la Journée Citoyenne

Dans un bel élan de solidarité, environ 180 participants ont *donné une journée pour leur ville* le 13 mai dernier.

Vêtus de leur tee-shirt et équipés de gants fournis par la ville, ils se sont d'abord consacrés à des ateliers d'amélioration du cadre de vie menés par des associations :

Nettoyage des plages par le Don du Sang et Chante-Lyre

Balisage et débroussaillage de sentiers par le Relais Malakoff

Nettoyage des ruelles des petits jardins par Richard Barnès

Nettoyage près de la Chapelle Saint Michel par Cyclosein et le Club Photo Marius

Nettoyage du pied du rempart du Barri par Histoire et Patrimoine

Plantations et débroussaillage par les Chasseurs et le CCFF

Construction d'abris à insectes et nichoirs et sensibilisation à la biodiversité par la LPO

Jeux de sensibilisation au harcèlement par le GIPER

Réalisation de panneaux en bois par PeppySchool

Chasse au trésor et atelier manuel par le Basket Club

Réalisation de fresques et de Land Art par l'OMCA Athlétisme

Sans oublier la préparation de l'apéritif et du pique-nique par Fit'nSol et les agents municipaux

Différents stands ont également animés la place de la Manare : carto'partie numérique avec les Espaces Publics Numériques, la collecte de vêtements et de vaisselle par la Croix Rouge Française, la collecte de bouchons et stand de maquillage par le Basket Club, le parcours avec des « lunettes alcool » par l'ECF et la présentation des moyens de secours par les Sapeurs Pompiers, « Manger sainement » avec l'AMAP Adress Bio, présentation des activités de l'association Une Pause pour Soi. De nombreux commerçants ont soutenu cette journée : Literie Décor, Canapé Décor, Pressing Vert Provençal, Le Macciana, Vélo Store, Running Evasion, Carrefour Market, L'Instant d'Ailleurs, Menuiserie Bouttin, Botanic, Chez Feufeu, Vival, La Sommelière, Les Gourmandises de Guylaine, Marcel Bio.

Si vous avez des idées, des suggestions n'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes aussi à la recherche de vidéos de la Journée Citoyenne, si vous en possédez, merci de les envoyer par mail à : smi@saintmitrelesremparts.fr

Un énorme merci et bravo à tous les participants ainsi qu'à tous les donateurs.
Rendez-vous l'année prochaine au mois de mai !

Retour en MMS

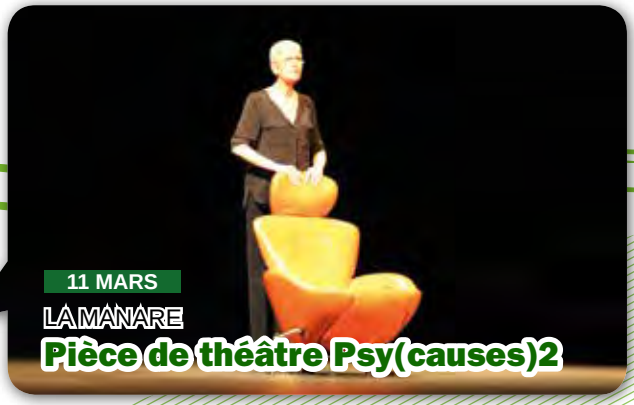

11 MARS
LA MANARE
Pièce de théâtre Psy(causes)2

VENDREDI 24 MARS
LA MANARE
9ème Nuit du Jazz

MERCREDI 5 AVRIL
ECOLE DE MUSIQUE
Auditions de l'école de musique

29 MARS
SALLE DE VARAGE
Réunion publique sur les Obligations Légales de Débroussaillement

VENDREDI 7 AVRIL
HÔTEL DE VILLE
Remise du livret du Citoyen aux jeunes électeurs

VENDREDI 7 AVRIL
BIBLIOTHEQUE
Vernissage de l'expo photo « 6 auteurs » du Club Photo Marius OMCA

SAMEDI 29 AVRIL
LA MANARE
Chants populaires de Méditerranée

LUNDI 1ER MAI
Balade des villageois

MARDI 2 MAI
BIBLIOTHEQUE
Journée Trans-Faire - Atelier de contes animés par la Fabulerie de Marseille

LUNDI 8 MAI
CIMETIÈRE DE LA CROIX-D'AYMARD
Commémoration de la Victoire 1945

MARDI 16 MAI
LA MANARE
Spectacle scolaire Molière x3

MARDI 16 MAI
BIBLIOTHEQUE
Conférence « Voyage sous les mers » par Henri ESKENAZI

DIMANCHE 14 MAI
ANIMATIONS
Vide-Grenier du centre-ville

LUNDI 22 MAI
REUNION PUBLIQUE
Réunion d'information Saint Mitre Vigilance

SAMEDI 13 MAI
CONCERT
Concert Variance au profit de l'association « Une Pause pour Soi »

SAMEDI 20 MAI
LA MANARE
Soirée diaporama du Club Photo Marius OMCA

MARDI 23 MAI
CCAS
Atelier mémoire auprès des Séniors

26 JUIN
LA MANARE
Remise de diplômes de l'Ecole de Musique

SAMEDI 27 MAI
CONFERENCE
Conférence « Les loups, biologie d'un mythe » Par la LPO OUEB

VENDREDI 2 JUIN
Concert Duo Azur

SAMEDI 23 JUIN
ZAC DES ETANGS
Inauguration de la balise JC incendie

Dossier
Etang de Berre

Le Contrat d'Etang, des actions collectives pour réhabiliter l'étang de Berre

En parallèle des gros dossiers que constituent la réouverture du tunnel du Rove et la réduction, voire l'arrêt, des rejets d'eau douce de la centrale EDF de Saint-Chamas, le Contrat d'Etang permet des actions concrètes à moyen terme. Le fait d'être partie prenante de ce Contrat d'Etang permet à notre commune d'avoir plus de poids et d'obtenir plus de subventions pour des actions que la commune souhaite réaliser. Béatrice ALIPHAT y intervient par ailleurs au titre de son mandat de Conseillère Régionale et défend les projets au niveau de la région.

Les actions sont répertoriées de façon à répondre à 4 grands objectifs (voir encart ci-contre).

Les membres du Comité d'Etang viennent de dresser le premier bilan de contrat qui concerne les actions menées de 2013 à 2016, et de valider les actions de la deuxième saison pour 2017 à 2019.

Bilan de la saison 1

Sur les 82 actions prévues, 58 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation pour un montant total de 21,7 millions d'euros, 19 ont été reportées (12,6 M€) et 5 ont été abandonnées (1,2 M€).

Citons par exemple :
Volet A : ouvrage de collecte et de traitement des eaux pluviales sur la zone aéroportuaire, amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Martigues.

Volet B : suivi sanitaire de la qualité des eaux de baignade, organisation de manifestations de canoë-kayak et de catamaran.

Volet C : Aménagement de la promenade de l'Olivier à Istres, …

Objet D : réalisation et distribution du Journal du GIPREB, mise à disposition d'un kit pédagogique.

Actualité

Les élus du GIPREB ont demandé audience à Nicolas HULOT, dès sa nomination au poste de Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire afin de reprendre les discussions sur le projet de réouverture du tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer et la nécessaire restauration écologique de l'étang de Berre.

Qu'est ce que le Contrat d'Etang ?

C'est un programme d'actions à moyen terme signé par les membres du Comité d'Etang qui est l'instance de coordination et de concertation de l'ensemble des acteurs de l'étang de Berre répartis en trois collèges, un collège des représentants des collectivités locales, un collège des représentants des services et établissements publics de l'Etat, et un collège des représentants des usagers et associations *.
Les maires des 10 communes riveraines (Saint Mitre les Remparts, Istres, Miramas, Saint Chamas, Berre, Rognac, Vitrolles, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Martigues) sont impliqués dans chaque décision.

Ces actions visent à 4 objectifs principaux :
A : retrouver un fonctionnement équilibré des écosystèmes aquatiques
B : rétablir, développer et harmoniser les usages actuellement contraints
C : améliorer la gestion des rives et des zones naturelles
D : réhabiliter l'image de l'étang

* Collège des collectivités territoriales : Conseil Régional PACA, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, GIPREB syndicat mixte, Métropole Aix Marseille
- Agglopôle Provence
- Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues
- Communauté du Pays d'Aix
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
- SAN Ouest Provence

Collège de l'Etat et des établissements publics : DREAL, DDTM, Agence de l'Eau, Préfet des Bouches du Rhône
Collège des usagers et professionnels : Prud'homie de pêche du quartier maritime de Martigues, Coordination de l'Etang Marin, MNLE 13, EDF, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, CCIMP, GMIF

Programme de la saison 2

La saison 2 garde le cap sur les priorités et complète le programme d'actions : ce ne sont pas moins de 100 actions qui sont à nouveau prévues de 2017 à 2019. Beaucoup d'actions portent sur les systèmes d'assainissement (réseau autour de l'étang de l'Olivier à Istres, 9,3 M€ ; renouvellement des réseaux à Martigues, 5,4 M€ pour les plus importantes) ; d'autres touchent à l'amélioration du cadre de vie des riverains (mise en valeur de la plage du Jaï , 2,5 M€ ; revalorisation du port des Heures claires à Istres, 6,4 M€ ; aménagement de la façade littorale de Saint-Chamas, 6,2 M€) ; réhabilitation de l'ancienne décharge de Marignane, 2,8 M€…

La commune de Saint Mitre les Remparts se mobilise pour cette réhabilitation de l'étang grâce aux actions suivantes :

- création d'un poste d'accompagnateur des réseaux – Volet A, 45 000 €
- réduction des contaminations pluviales sur le littoral – Volet A, 735 000 €
- ramassage des ulves sur le littoral – Volet A, 142 000 €
- installation d'un poste de secours sur la plage de Massane – Volet B, 45 000 €
- aménagement balnéaire des plages de Varage et Massane – Volet B, 277 500 €
- aménagement de la promenade de la plage – Volet C, 558 000 €
- création d'un espace environnemental de loisirs – Volet C, 339 000 €
- reprofilage des enrochements du littoral – Volet C, 20 000 €
- réhabilitation du sentier du littoral – Volet C, 66 000 €
- participation au Science Tour de l'étang de Berre des Petits Débrouillards - Volet D
- festival d'arts de la rue « Rues de l'Etang » avec Istres et Saint Chamas

Peut-on manger des palourdes de l'étang ?

OUI… la consommation de palourdes peut se faire sans inquiétude car les rejets d'eau douce de la centrale de Saint-Chamas ne posent pas de problèmes sanitaires et la pollution chimique historique n'est plus biodisponible. Cependant comme pour la pratique de la baignade, il vaut mieux éviter d'en ramasser après de violents épisodes orageux pendant 24 h du fait d'un risque de contamination bactériologique.

… mais à 2 conditions pour préserver le stock

(sous peine de lourdes amendes) :

- Le ramassage par les particuliers doit se limiter à 2 kg par personne et par jour
- Les palourdes doivent avoir au moins 3 cm de diamètre

Un été sportif et dynamique à Massane

Pour le plaisir des baigneurs et des amateurs de sports d'eau, la plage de Massane fera à nouveau le plein d'activités ludiques cet été du 5 juillet au 25 août :

• Jet-ski, randonnée, fly-board, bouée tractée
Tous les jours de 14h à 17h et « baptêmes jeunes Jet-Ski 5-15 ans » les 7 et 19 juillet et les 9 et 23 août.
Rens : Jet Ski Aventure 06 87 75 02 54.

• Kayak, paddle, optimist
Du 17 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 14h à 20h (à partir de 5 ans). Rens : Cercle de Voile de Martigues 04 42 80 12 94.

Des manifestations viendront agrémenter ce panel :
• le 7 juillet : soirée DJ avec possibilité de restauration sur place
• le 15 août : démonstration de fly-board, spectacle pyrotechnique et soirée dansante avec l'association Music Tonic

Le service public sur les plages c'est aussi :

- La surveillance de la baignade à Massane du 1er juillet au 3 septembre, tous les jours de 11h à 18h
- La mise à disposition de toilettes publiques et de douches
- L'accueil et l'information des usagers les mercredis et vendredis après-midi
- Le nettoyage et le ramassage des algues 5 fois par semaine
- Le contrôle de la qualité des eaux de baignade 2 fois par semaine en juillet et aout (résultats en ligne sur : http://www.etangdeberre.org/page_qbe_baignade.php)
- Un nouveau balisage avec la création d'un chenal pour les véhicules nautiques à moteurs et la prolongation de la ligne des 300 m jusqu'à la plage de Varage
- L'apport de 45 tonnes de sable pour combler des manques au niveau des exécutoires pluviaux

Zoom
Environnement

L'étang du Pourra remis en eau

Chacun d'entre vous a pu constater que l'étang du Pourra est à sec depuis de nombreux mois et beaucoup s'en sont inquiétés. Tout cela devrait rentrer dans l'ordre prochainement.

Quelques explications :
L'étang du Pourra est alimenté artificiellement par le canal de Rassuen, apport en eau issue des installations du groupe des Salins du Midi.
Après de nombreuses négociations, un accord de principe a été passé entre le Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'étang et les Salins du Midi, propriétaires des ouvrages hydrauliques, afin d'assurer le niveau d'eau de l'étang et de le vidanger périodiquement si nécessaire.
Malheureusement, cela n'a pu se faire comme prévu, le niveau actuel du canal de Rassuen étant insuffisant pour démarrer le remplissage.
Dès que cela sera possible, le remplissage de l'étang du Pourra aura lieu. Un peu de patience encore…

De l'eau sous pression pour la plaine de Massane et la ZAC des étangs ?

Participez à la réunion publique du 5 septembre

Il est évident pour tout le monde, notamment depuis la sécheresse de 2012, que le canal historique de Saint Mitre ne permet pas d'alimenter correctement en eau l'agriculture de Massane.
Depuis cette date, des études ont été commanditées par la ville et menées notamment par la Chambre d'Agriculture. Diverses solutions ont été étudiées, y compris celles qui consistaient à alimenter le canal de Saint Mitre par d'autres moyens que la surverse irrégulière de la station de traitement d'eau potable dont il bénéficie actuellement, mais qui ne pouvaient être que provisoires. Aujourd'hui, le Maire et certains agriculteurs défendent ardemment la seule solution pérenne qui consiste à alimenter la plaine de Massane par le Canal de Provence en passant par la ZAC des étangs. Cette solution a aussi l'avantage, et non des moindres, de répondre aussi au manque d'eau pour la lutte contre l'incendie dans la ZAC. Elle permettra en outre d'alimenter les enseignes de la ZAC qui exigent une grosse consommation d'eau.
La Société du Canal de Provence (SCP) a validé la faisabilité technique de ce projet qui avoisine les 2 millions d'euros. Le Maire, Béatrice ALIPHAT, a d'ores et déjà obtenu les accords de principe de financement de la SCP, de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental et de la Métropole. Elle compte également sur l'aide de la Région, auprès de laquelle elle défend le projet.
La SCP entreprend actuellement une deuxième phase d'étude plus approfondie qui sera présentée lors d'une réunion publique prévue le 5 septembre prochain à 18h à la salle polyvalente de Varage .
Ainsi le projet sera soumis à une enquête auprès des utilisateurs potentiels et ne sera réalisé que si les demandes sont jugées suffisantes par la SCP.
Nous comptons sur la mobilisation collective des agriculteurs notamment pour exprimer plus que jamais leurs besoins…

Le Comité Communal des Feux de Forêts veille

Tout au long de l'année et particulièrement en été, les bénévoles du CCFF sont dévoués à la protection de nos remarquables massifs forestiers. Ainsi, en 2016, ils ont parcouru pas moins de 4683 km lors de leurs patrouilles et ont passé 32 heures en vigie. Ils sont intervenus directement sur 7 feux naissants et en ont éteint 4. Ils ont aussi prêté assistance aux Sapeurs Pompiers sur 8 feux en guidant, en soutenant logistiquement, en noyant les feux.
Par ailleurs, le CCFF a effectué 10 opérations de sensibilisation à destination du public et a assisté la commune ou les associations lors de manifestations comme la fête votive ou le feu d'artifice du 15 août.
Nous remercions chaleureusement tous les membres du CCFF y compris les 4 nouveaux qui ont rejoint l'équipe en 2017.

Prévention des incendies : nous sommes tous acteurs !

- en pratiquant nos Obligations Légales de Débroussaillement
- en respectant les accès réglementés en été
- en respectant les consignes (interdiction de fumer, de faire un feu, de laisser des détritus…)
- en appelant immédiatement le 18 ou le 112 en cas de départ d'incendie

Zoom patrimoine IPIL*

*Inventaire du Patrimoine d'Intérêt Local

Les haies brise-vent dans la zone agricole

Dans la zone agricole à l'Est de la commune, l'ensemble formé par les cyprès qui constituent les haies et certains chemins qu'ils bordent. présente **un intérêt économique, paysager et historique à préserver,** c'est-à-dire à maintenir et à protéger.

Disséminées dans la zone agricole les grandes haies brise-vent rythment le paysage. Cette trame du paysage de la zone agricole, constitue une structure paysagère identitaire et détermine la qualité et l'étendue des vues.

La mosaïque de petites parcelles, encadrées de haies orientées est-ouest donne une perception visuelle étroite, en couloir ou succession de plans. Les chemins sont bordés de haies sur leur côté sud.

Le jeu des couleurs est dominé par le vert sombre voire le noir des cyprès.

Les préconisations du Plan Local d'Urbanisme sont les suivantes :

Prendre des mesures de gestion visant à la pérennité et au maintien des arbres, anticiper le renouvellement des sujets.

Zoom patrimoine

PARTIE II

Le Centre ancien : des trésors à réhabiliter

Dans le numéro précédent, nous avons pointé l'intérêt de la rénovation de notre patrimoine ancien. (cf Partie 1 : des trésors cachés). Il convient aujourd'hui de décliner précisément quelles priorités la Ville entend retenir pour les 3 ans à venir.
Cela concerne d'abord les **espaces publics** qui ressortent de sa seule initiative et indépendamment des travaux programmés pour **le clocher et l'accès à l'église paroissiale,** cinq propositions retiennent notre attention.

La disparition ou la dissimulation progressive des éléments rapportés comme ces poteaux et les réseaux filaires qu'ils distribuent.

Le décroutage et la restauration des joints aux enduits à la chaux des murs des voies publiques, le ciment étant rigoureusement proscrit là comme partout ailleurs dans le Centre ancien.

La réouverture partielle de la rue du Barri, au pied du rempart Ouest, l'escalier ancestral, taillé dans le rocher, ayant pu être retrouvé lors de la dernière Journée citoyenne.

La restauration du revêtement des rues aujourd'hui rapiécées par un pavage mieux approprié.

Un complément de signalétique des nombreux éléments remarquables du patrimoine historique bâti.

Dans le même temps, il convient d'encourager les restaurations des façades privées visibles depuis l'espace public. Plus particulièrement, nous souhaitons accompagner les propriétaires :

- pour les travaux de restauration des encadrements et modénatures endommagés par l'usure du temps, cinq d'entre elles étant vraiment urgentes
- pour la dissimulation progressive de tous les éléments de réseaux (évacuation des eaux, fils téléphoniques, alimentations électriques, boîtes aux lettres…à) qui défigurent les façades.

Par ailleurs, une attention nouvelle est portée sur les petits jardins
Il convient là de soutenir la remise en culture des parcelles depuis trop longtemps abandonnées aux friches et encourager le rétablissement progressif des murets et des portails en bois homogènes.
Dès à présent la Ville s'est portée acquéreur d'une parcelle destinée à devenir un jardin pédagogique médiéval modèle avant que la location d'autre jardins à ce jour en friches permette de faire de ces lieux un modèle de jardins d'histoire.

Enfin, concernant l'exceptionnel chemin de ronde du rempart et les ouvrages des portes Nord et Sud, il est clairement envisagé, après consultation des actuels occupants, d'ouvrir peu à peu quelques accès sécurisés afin que de temps à autre, le public puisse jouir d'une vue incomparable su l'ensemble du territoire communal et même au-delà.

Pour promouvoir cet effort collectif de réhabilitation, une nouvelle signalétique routière de valorisation est envisagée.

L'équipement des ronds-points pourrait permettre de pointer l'existence d'un héritage patrimonial unique et donc particulièrement précieux.

On le voit, nos perspectives sont ambitieuses et se projettent bien au-delà des 3 ans envisagés pour une première tranche d'aménagements.

Naturellement, il faut voir loin. C'est pourquoi, il convient de nous engager sans plus tarder pour que ce patrimoine exceptionnel qui est notre fierté de Saint Mitréen, puisse être transmis dans les meilleures conditions possibles à celles et ceux qui vivront ici après nous.

Si ensemble nous le voulons,
nous le pourrons !

Lors des Journées européennes du patrimoine en septembre, un programme spécifique sera publié. Il comprendra entre autres une ou plusieurs visites commentées du Centre ancien.

De nouvelles dispositions grâce aux remontées des Comités de Quartiers.

Nouvelle règlementation en zone bleue

La réglementation en zone bleue va être modifiée pour que les usagers des commerces du centre-ville trouvent plus facilement une place de stationnement. Ainsi la durée de stationnement a été réduite à 45 mn, du lundi au samedi entre 8h et 19h. Les zones concernées sont les suivantes : parking de la place Jean Baptiste Olive, la rue Simiot, le parking Paul Vis, le carrefour des Vignerons, la rue du Clos, la rue des Esperettes, l'avenue Charles de Gaulle et le boulevard du Moulin. Le disque de contrôle est obligatoire et doit être positionné sur le pare-brise avant du véhicule. Il est en vente à à Saint Mitre Informations au prix de 1 €.

Mise en place d'une zone 30

De nombreux habitants se plaignent d'une vitesse trop élevée notamment en centre-ville. La règlementation de la circulation va donc être modifiée et complétée avec l'institution d'une zone 30. Comme son nom l'indique, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h. Les entrées et sorties seront annoncées par une signalisation adéquate. Cette nouvelle règlementation sera applicable dès l'installation des panneaux. Les rues concernées apparaissent sur le plan ci-contre.

Evolution de la délinquance

Dans notre commune, la délinquance reste faible, mais elle est toujours trop élevée pour ceux qui en sont victimes.

La convention de coordination entre la Police Municipale et la Police Nationale ainsi que les dispositifs Saint Mitre Vigilance, sont des moyens que la ville se donne pour lutter contre les faits de délinquance. Sur les 5 premiers mois de 2017, le nombre total de faits, toutes catégories confondues, est en légère diminution.

Parmi ces faits ce sont notamment les vols par effraction qui ont diminué d'environ un tiers. Par ailleurs, chose nouvelle, le pourcentage de faits élucidés est en très nette augmentation sur ce début d'année 2017. Les Polices, en croisant leurs informations, parviennent donc bien plus souvent à retrouver les coupables. Profitons-en pour saluer leur travail !

Futur quartier de l'Anglon

Ce futur quartier redessinera l'entrée sud de la ville et accueillera le 3ème groupe scolaire et le collège. Pour le construire à l'image des habitants, la concertation a démarré en vue de définir le cahier des charges que devra respecter l'aménageur. Cette concertation sera élargie en septembre prochain pour que chaque habitant puisse s'impliquer. Guettez les informations de la ville pour ne pas manquer ce(s) rendez-vous !

PLAN CANICULE ANNUEL

Durant la période estivale et conformément au plan canicule du Ministère de la Santé, le Centre Communal d'Action Sociale procède au repérage des personnes susceptibles de rencontrer des difficultés de santé ou d'isolement durant cette période. Un registre communal est ouvert pour recueillir les inscriptions, la radiation est possible à tout moment. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, les renseignements concernant les personnes inscrites seront dès lors, communiqués au Préfet. Si vous êtes concerné ou si vous connaissez une personne âgée se trouvant dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur, appelez le 04 42 06 74 16 pour tous renseignements et inscriptions.

COLIS DE NOEL ET REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS

Les bulletins d'inscription seront adressés à toutes les personnes concernées à la fin du mois d'aout. Ceux-ci devront être complétés et déposés dans l'urne située à la Maison de la Jeunesse et du Social ou à l'accueil de la Mairie et ce impérativement avant le 29 septembre 2017.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Suite aux demandes des Comités de Quartiers qui ont soulevé le fait que les tailles sont faites plus tard et non en septembre, le planning de ramassage est décalé en automne : il commencera au 1er octobre (au lieu du 1er septembre précédemment) et se prolongera jusqu'à fin janvier, avec une interruption de 3 semaines de mi-décembre à début janvier. Le ramassage reste identique pendant les mois d'avril, mai et juin. Les inscriptions sont toujours à effectuer à l'accueil de la mairie. Renseignements : 04 42 80 98 55

SIGNALEZ UNE ANOMALIE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le service « dommages réseaux Orange » permet à toute personne, particulier, collectivité, entreprises de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange, sur la voie publique comme des poteaux cassés ou penchés, des câbles décrochés ou arrachés, des armoires ouvertes ou détériorées. Le signalement peut s'effectuer par téléphone au 0800.083.083 ou en se rendant sur le site Internet : www.1013.fr

RECEVEZ DES INFORMATIONS DE LA VILLE

Si vous souhaitez être informés personnellement des manifestations et évènements de la commune, remplissez le formulaire disponible à SMI, à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site www.saintmitrelesremparts.fr.
Attention, même si les services de la ville ont déjà vos coordonnées, votre signature sur ce formulaire donnant votre adresse e-mail et/ou votre numéro de portable est indispensable.

Collecte de bouchons et plus

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos bouchons en plastique, en liège, vos lunettes usagées ou cassées et vos vieilles radiographies. Un point de collecte est disponible toute l'année au gymnase René Jauras. L'association RAMH (Relais d'Aide Matérielle aux Handicapés) les récupère pour venir en aide aux personnes handicapées en difficulté et sponsoriser l'achat de fauteuils roulants de sport. Sharman Heathcote au 06 18 60 08 70.

Nos Textos SMS

Gardons notre ville propre

Si vous possédez un chien, sachez que vous pouvez bénéficier de dix « sacs à déjections » par mois gratuitement. Pour les obtenir, c'est très simple ! Il suffit de vous inscrire auprès de Saint Mitre Informations muni d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de votre animal. Et voilà, le tour est joué. C'est un geste simple qui permet de préserver les trottoirs de la commune propres. Renseignements : 04 4249 18 93

WANTED

La ville et le Club Photo Marius sont à la recherche de photos anciennes représentant notamment le cinéma qui se trouvait place de l'Eglise et l'alambic ambulant qui venait s'installer dans le village. Si vous possédez, dans vos greniers ou dans vos archives, ce type d'illustrations merci de vous rapprocher de Saint Mitre Informations. Renseignements : 04 42 49 18 93

Nos seniors sont gâtés !

Le CCAS organise, pour les seniors et à compter de septembre, une projection de film gratuite les 1er et 3è mardis du mois à la salle du Club de l'Entraide.

Présence de cafards

De nombreux riverains ont signalé la présence de cafards en centre-ville. La Ville a alerté la Régie des Eaux et Assainissement qui a procédé à la désinsectisation de ses réseaux.

Horaires d'été de la Poste

La Poste de Saint Mitre modifiera ses horaires, cet été : du lundi 7 au samedi 26 août inclus, elle vous accueillera du lundi au samedi, de 9h à 12h.

Zoom Associations

Opération Brioches : merci à tous !

Comme chaque année, la Chrysalide organise à Saint Mitre une opération « Brioches », le but étant de récolter des fonds pour pouvoir investir, notamment dans l'immobilier. Le bilan 2017 est très positif car, à Entressen, la rénovation de la Chrysalide est lancée pour une durée de 3 ans. Le calendrier est chargé et les travaux de grande envergure. Ils permettront la restructuration du bâtiment dit central qui accueille l'espace administratif, les salles de réunions et les locaux dédiés à la cuisine. Cet été débuteront les travaux d'édification d'un bâtiment FAM de plus de 800 m2 et après son ouverture, sera lancée une autre composante majeure de ce programme : la réhabilitation des trois pavillons d'hébergement du foyer qui vie, qui hébergent chacun 12 résidents. Ces travaux s'échelonneront jusqu'en 2020 avec toujours pour objectif principal et unique, proposer la meilleure prise en charge des personnes handicapées, en ouvrant la possibilité d'un parcours en fonction de leurs besoins, et ce, à chaque étape de leur vie et de leur état de santé.

Une initiative solidaire à saluer

C'est un beau spectacle qu'ont offert les groupes « Variance de Saint Mitre les Remparts » et « Massilia Gospel Choir » de Chateauneuf-les-Martigues, le samedi 13 mai dernier, à la salle polyvalente de Varage. Devant une salle comble, les artistes se sont produits sur scène dans une ambiance harmonieuse pour offrir aux spectateurs un concert solidaire en faveur de l'association « Une pause pour soi ». Le concert a permis de récolter 1 000 € qui seront reversés à l'association « Une pause pour soi », association qui aide et accompagne au quotidien, les personnes atteintes de cancers en leur proposant gratuitement des soins, des ateliers beauté et de cuisine, d'ostéopathie, de yoga et de sophrologie.

Journée de détection US

Une journée de pré-sélection a été organisée en avril dernier au sein du Football Club Saint Mitre les Remparts. Organisée par E2A, MKBest, en vue de postuler aux meilleurs universités américaines avec à la clé des bourses d'études liées au football, cette sélection a rencontré un vif succès. Venus des quatre coins de France, de nombreux jeunes joueurs se sont inscrits et ont pu montrer leur adresse et leurs capacités techniques avec ou sans ballon, puis lors de matchs. Les prestations ont été filmées pour être visionnées par la suite par des recruteurs. Chaque année, les universités américaines sélectionnent une centaine de jeunes joueurs Français, et selon Nordine Kébir, un des organisateurs de ces journées « c'est une réelle opportunité à saisir en plus d'être une action sociale.»

OMCA Athlétisme, des records et des promesses

Au centre de la photo Raoul Prado

L'OMCA Athlétisme s'est illustré lors des championnats de France en salle à Val de Reuil en février dernier. Raoul Prado, athlète et entraineur au sein du club, était sur la ligne de départ des 60, 200 et 400 mètres. Champion de France 2017 sur 200 mètres (- de 65 ans), il bat le record de France en 27'49. Lors de la finale du 400 mètres, en tête de la course, il se blesse ce qui l'obligera à déclarer forfait pour les championnats du monde en salle à Daegou (Corée du Sud). En début d'année, le champion s'est également illustré lors des régionaux PACA à Montpellier, avec un franchissement de ligne d'arrivée dès 400 mètres en 61.84 centièmes, établissant ainsi un nouveau record de France. Désormais en convalescence, notre champion pense d'ores et déjà à la saison estivale pour les championnats de France en Arles et les championnats d'Europe à Arrhus au Danemark, du 27 juillet au 6 août prochain.

A noter également, les succès de l'athlète Sarah Manenq en catégorie junior sur 400 mètres haies, qui lui ont permis d'intégrer le suivi régional. Sarah figure également au suivi ministériel horizon 2020. Enfin, trois athlètes de l'OMCA Athlétisme ont réalisé de belles performances au championnat de France de Cross à Saint-Galmier (42) en master 3 Alain Segura, en master 2 Jacques Brizard et en cadet Yoan Gal.

Zoom éco

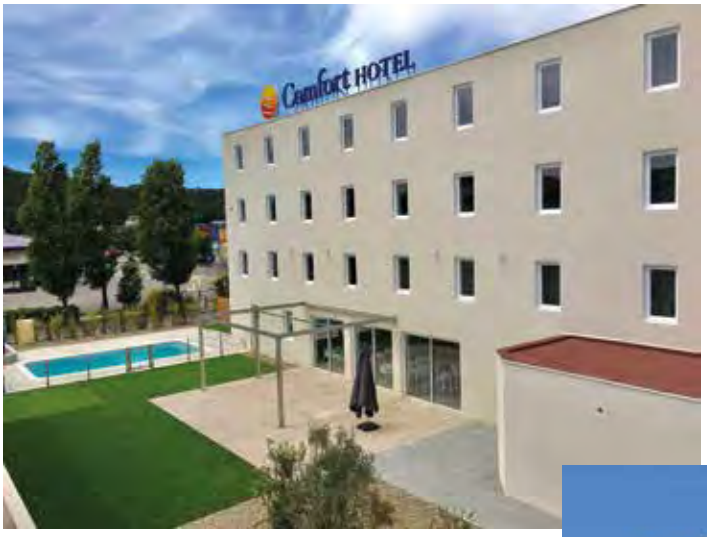

Comfort Hotel

Le Comfort Hotel Saint mitre Martigues vient d'ouvrir ses portes. Il dispose de 49 chambres équipées de télévisions écran plat, climatisation, wifi, d'une piscine extérieure ainsi que d'une salle pour séminaires, mariage, anniversaire ou autres évènements.

Contact : Comfort Hotel, 8 avenue des Peupliers,
ZAC des Etangs
Tél. 09 71 16 60 60.
Facebook : Comfort Hotel Martigues Saint Mitre

Tchip Coiffure

Le salon Tchip Coiffure vous propose 4 forfaits à petits prix, des conseils de professionnels et des produits de marques réputées, le tout dans une déco aux couleurs pastels et girly.
Anaïs et son équipe vous accueillent, du lundi au samedi, de 9h à 19h, sans rendez-vous.

Contact : Tchip Coiffure, 8 avenue des Peupliers,
ZAC des Etangs.
Tél. 04 65 01 07 37.
Facebook : Tchip Coiffure Saint Mitre les Remparts

Le Macciana

Le Macciana « salle de réceptions restaurant-Pizzeria » est ouvert du lundi au samedi soir dans un cadre magnifique sur une terrasse toute repensée.
Un bel endroit pour se détendre et manger de bons plats travaillés avec soin ou de succulentes pizzas au feu de bois. La livraison de pizzas à domicile est aussi proposée.

Contact : Le Macciana, allée de la Plage d'Arthur, Massane
Tél. 07 71 66 89 39.
Facebook : Le Macciana.

Plus belle ma commune

Sécurité sur RD50Z :
des ralentisseurs béton ont été posés près de l'arrêt de bus de la chapelle Saint Michel. La vitesse est désormais limitée à 30 km/h sur cette portion de route. Montant des travaux : 6 680 € TTC.

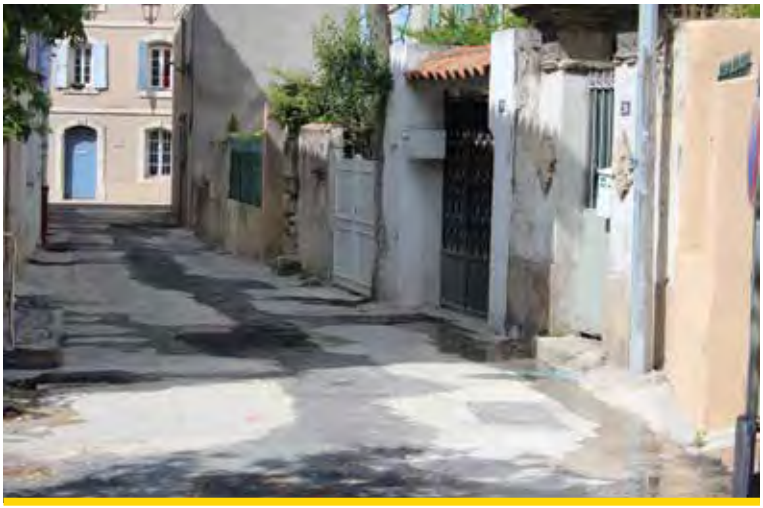

Rue Marotte : Travaux de la REA pour la normalisation du réseau d'eau potable. De nombreux aléas ont fait durer les travaux plus longtemps que prévu. Montant des travaux : 74 400 € TTC.

Première phase du creusement de l'exutoire pluvial Promenade de la Plage (Varage) qui pourra évacuer une pluie centennale qui proviendrait du bassin versant du Crépon. L'ouvrage a dû être dévié de son tracé en raison du refus d'une servitude de passage. Montant des travaux : 92 400 € TTC.

Local football
Création d'une zone de stockage pour les équipements et rénovation avec mise aux normes de l'accessibilité pour les PMR Montant des travaux / 79 600 € TTC.

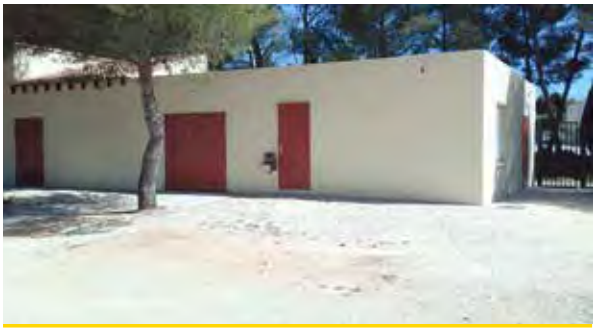

Local athlétisme
Réhabilitation des locaux avec création des vestiaires, douches et d'un espace bureau-accueil. Montant des travaux : 99 350 € TTC.

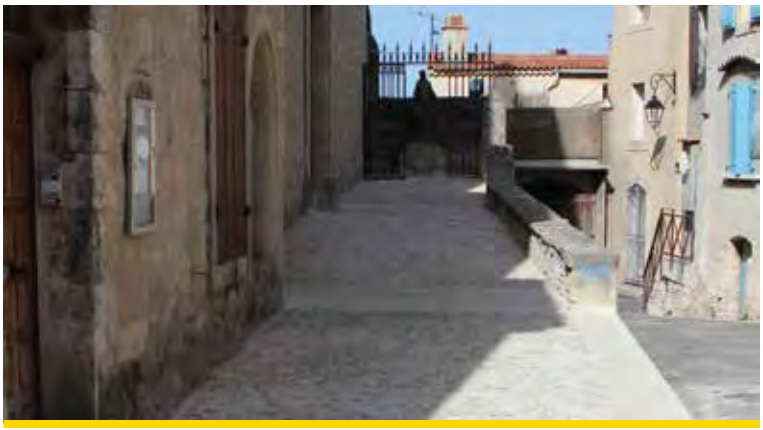

Belvédère de la Vierge
Création de paliers successifs pour l'accès des personnes à mobilité réduite, réalisés avec des matériaux validés par l'Architecte des Bâtiments de France. Montant des travaux : 29 900 € TTC.

Conseils Municipaux

Conseil du 13 avril 2017 :

- **Finances**
  - Compte de Gestion de la commune – Exercice 2016
  - Vote du Compte Administratif de la commune – Exercice 2016
  - Affectation définitive des résultats de clôture de l'exercice 2016
  - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Année 2016
  - Budget 2017 - Vote des trois taxes directes locales
  - Vote du Budget Primitif 2017 de la commune
- **Remise gracieuse de la Taxe Locale sur les Enseignes et Publicités Extérieures**
- **Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal – Articles 2 et 9**
- **Ad'AP - Présentation du rapport annuel 2016**
- **Demandes de subvention**
  - Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité -Exercice 2017 -Travaux sur le canal d'arrosage de Massane
  - Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité - Exercice 2017 -Travaux de rénovation de l'éclairage public
  - Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2017 – Travaux divers à l'Hôtel de Ville
  - Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des aides à l'équipement des salles de spectacles – Exercice 2017 – Acquisition de matériel scénique pour la salle de la Manare
- **Convention portant réalisation d'une mission de professionnalisation des jeunes et adultes dans le cadre de chantiers à caractère pédagogique – Association «Les Chantiers du Pays Martégal»**
- **Transfert de la compétence «Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables» au SMED 13**

- **Personnel**
  - Remboursement des frais de déplacements des agents territoriaux de catégorie C
  - Personnel – Catégorie A - Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections
  - Modification du tableau des effectifs - Transformation de poste suite à l'avancement au titre de la promotion interne de l'année 2017

- **Urbanisme**
  - Institution du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU de la Commune

Les comptes-rendus et les procès-verbaux complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.

Figurent sur les listes uniquement les personnes ayant accepté de paraître dans la presse (mariages et naissances)

Ils sont nés

Julia Mathilde Lucie FRISCIA née le 06 février 2017

Manon Dominique Bernadette DERNARD le 14 février 2017

Loïs Christian Paul BLANQUE né le 22 février 2017

Mila Charlotte MOHR née le 19 mars 2017

Laurie MADIONA née le 20 mars 2017

Marie-Ange CHIOCCA née le 22 mars 2017

Sirine HADDOU née le 1er avril 2017

Johan PIOLI né le 12 avril 2017

Luna Emma LEGAGNEUR née le 15 avril 2017

Julian Frédéric Roger TOUTAIN né le 01 mai 2017

Giulian LEPRÊTRE GARNIER né le 03 mai 2017

Ils nous ont quitté

François VINCENT décédé le 08 mars 2017 à Martigues

Gérard LORET décédé le 09 mars 2017 à Marseille

Charles PERONA décédé le 20 mars 2017 à Martigues

Michel MICHEL décédé le 23 mars 2017 à Gardanne

Alphonsine COLOMBANI veuve BOREL décédée le 26 mars 2017 à Istres

Marcelle LOSTETTER veuve GRANGE décédée le 1er avril 2017 à Saint Mitre

Josian SALVADOR décédé le 22 avril 2017 à Saint Mitre

Joseph BALISTRERI décédé le 26 avril 2017 à Saint Mitre

Joseph BEVELACQUA décédé le 19 avril 2017 à Martigues

Ils se sont dit oui

Félix DI MARIA et Nathalie MOLLO le 13 mai

Expression Libre

Les Saint-Mitréens avant tout

Large concertation sur le futur quartier de l'Anglon

Sur un projet d'aménagement de cette envergure, je souhaite absolument que tous les habitants puissent être partie prenante. La concertation a débuté par un groupe de travail composé d'habitants qui « planchent » pour définir le cahier des charges du projet. Ils ont pu s'approprier les contraintes et les besoins du futur quartier : topographie, écoulements pluviaux, espaces pour le groupe scolaire et le collège, accès routiers, etc. A partir de cela, ils ont déjà proposé différentes solutions. Plusieurs séances de travail sont encore prévues avant qu'ils ne vous présentent, en réunion de concertation élargie, les différentes versions de leurs projets. Ce seront alors les apports d'un nombre important – je l'espère – d'entre vous tous qui pourront être pris en compte. Tout le travail de cette large concertation servira à consulter les potentiels aménageurs sur la base d'un projet pensé par les habitants et pour les habitants. Cette consultation est prévue pour le début de l'année 2018. Je sais pouvoir compter sur votre implication et vos suggestions pour que ce futur quartier soit exemplaire, aussi bien sur le plan architectural, que sur le plan environnemental et sur le plan humain.

Béatrice ALIPHAT

Saint Mitre pour vous, avec vous

Maison d'accueil sur le site de Saint Blaise

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du site archéologique de Saint Blaise va rentrer dans sa phase de travaux. Après avoir obtenu, le permis de construire, le projet est maintenant dans l'étape de consultation des entreprises dans la perspective de voir démarrer les travaux en fin d'année 2017 ou début 2018.
Ces travaux consisteront en la construction d'une maison d'accueil du public de 180 m2 au sud du parking de Saint Blaise et l'agrandissement du site archéologique.
Coût de cet investissement plus de deux millions d'euros octroyés par le Conseil du territoire du Pays de Martigues.
Nul ne remet en cause le bien-fondé de ce site et de sa mise en valeur. C'est un atout touristique, économique de premier plan. Ce sont également nos racines, notre histoire, notre patrimoine. Mais de mon point de vue la notoriété, l'importance de ce site unique en Europe aurait pu être subventionné par l'Europe, le Conseil Régional, l'Etat, le Conseil départemental ou encore la métropole… les deux millions d'euros auraient pu être utilisés pour que tous les foyers sans eaux et sans assainissement de notre commune et ils sont très nombreux le soient.
Nous sommes dans le XXIème siècle !!!

Jean-Jacques LUCCHINI

Saint Mitre en vie !

Rythmes scolaires : tout à revoir

En 2014, le précédent Gouvernement imposait à toutes les écoles primaires publiques d'organiser la scolarité sur 5 jours hebdomadaires. Les communes restaient libres des heures d'entrée et sortie, et d'instaurer (ou pas) les fameux TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
A Saint-Mitre-les-Remparts, le maire avait accueilli « plutôt favorablement » ces orientations, et fait le choix d'un projet coûteux, de journées irrégulières, d'horaires peu pratiques pour les parents qui travaillent, d'activités payantes, tout en augmentant fortement les tarifs de garderie. Contrairement à notre demande, ce projet avait été imposé sans être soumis au vote des parents, légitimement furieux lors de sa présentation sous le préau de l'école Rostand.
Bilan : enfants fatigués, familles ponctionnées, tissu associatif désorganisé.
Les Français viennent d'élire un président qui veut permettre aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Dès lors, nous demandons au maire :
- une consultation des parents pour choisir le projet qui leur conviendra le mieux ;
- d'inclure aux différentes propositions le projet élaboré alors par notre groupe « Saint Mitre en Vie ! » : journées régulières, retour aux activités de la pause méridienne, aide aux devoirs en fin de journée.
Il est temps d'écouter enfin familles, enseignants et personnels éducatifs.

Vincent GOYET

NDLR : les articles sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

Agenda

Un été sportif et festif !

Festivités de Massane
Activités nautiques

>>> Du 5 juillet au 25 août 2017 (voir détail en page 7)

Soirée d'ouverture de l'été

>>> Vendredi 7 juillet
Plage de Massane
Soirée d'ouverture de l'été, animation par l'Orchestre Willy Marco, à partir de 21h00

15 août
Plage de Massane

21h00 : show de fly-board
21h30 : animation musicale avec l'association Music Tonic
22h00 : spectacle pyrotechnique et soirée dansante

Paëlla avec animation musicale

>>> Jeudi 13 juillet - Place Neuve, à 19h
Paëlla avec animation musicale et soirée Salsa Latino avec démonstration et initiation.

Fête Votive

>>> Place de la Paix

28/07
21h30 : retraite aux flambeaux avec fanfare et majorettes (départ devant l'hôtel de Ville)
22h00 : soirée « Family Dj Party Tour », place de la Paix

29/07
16h30 : Party Mousse des Bouts d'chou pour les 3-12 ans (sous la responsabilité des parents) et goûter offert par la municipalité.
22h00 : Soirée DJ Laser Black Out Party Tour

30/07
14h30 : Animation dansante Vintage « Pat n'Pas Chant Guitare »
22h00 : Soirée « Trio Move It »

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

Rues de l'étang

Gratuit pour tous !!!

Les Rues de l' Etang
Vendredi 4 août

- **De 11h15 à 11h55 et de 18h à 18h45 :**
  dans la cour de l'école Vaillant, spectacle pour enfants « le gang des jouets » par la Cie Art Mixte
- **De 12h à 12h30 :**
  place Neuve, spectacle de clown contemporain « 2 secondes » par la Cie Petit Monsieur
- **De 19h à 19h30 :**
  place de la Paix (parvis de la Mairie) Spectacle de clown contemporain « 2 secondes » par la Cie Petit Monsieur
- **De 19h45 à 20h15 :**
  place de la Paix (parvis de la Mairie), spectacle d'impro « Street Clown » par la Cie Agro The Clown
- **De 21h00 à 21h40 :**
  place Neuve, spectacle de cirque humoristique « Corvest » par la Cie Lezartical
- **De 22h00 à 22h30 :**
  parking de la Manare, spectacle de feu « Darling Darling » par la Cie Attrap Lune

Agenda Septembre

RENSEIGNEMENTS :
SAINT MITRE INFORMATIONS
72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93
smi@saintmitrelesremparts.fr
www.saintmitrelesremparts.fr

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
FÊTE DES ASSOCIATIONS
Complexe sportif René Jauras
à partir de 16h

Septembre en mer

DU 23 AU 30 SEPTEMBRE
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE LITTORAL VU DEPUIS LA MER
Hall de la Manare - Entrée libre
Info : 04 42 49 18 93

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
VIDE GRENIERS DE MASSANE
Chemin du bord de l'eau
De 8h00 à 18h

DU 12 AU 30 SEPTEMBRE
EXPOSITION « BIODIVERSITÉ DE L'ÉTANG DE BERRE »
Organisée par la LPO de Saint Mitre les Remparts
Vernissage le mercredi 13 septembre à 17h
Bibliothèque Charles Rostaing

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Initiations au paddle, kayak et bouée tractée
Organisées par le Cercle de Voile de Martigues
Plage de Massane
Info : 04 42 80 12 94

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
CONFÉRENCE LPO OUEST ETANG DE BERRE
Thème « Incendies Méditerranéens de la catastrophe au renouveau »
Salle de Varage à 18h00

LUNDI 11 SEPTEMBRE
PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE
Hall de la Manare à 19h

MARDI 12 SEPTEMBRE
CONFÉRENCE « MARY CASSATT » PAR LOUISA MEBARKI
Bibliothèque, à 18h30 - Entrée libre
Info : 04 42 49 15 11

MARDI 26 SEPTEMBRE
CONFÉRENCE PORT DE BOUC « 150 ANS DE VIE CULTURELLE 1866-2016 » PAR JO ROS
Bibliothèque, à 18h30 - Entrée libre
Info : 04 42 49 15 11

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
JOURNÉE DU PATRIMOINE
Visite du centre ancien et 2ème édition des portes ouvertes « Louis Brauquier ».
Programme en préparation.
Contact : Gilles Bourdy au 06 22 72 46 59

VENDREDI 29 SEPTEMBRE
DON DU SANG
Salle polyvalente de Varage, de 15h à 19h30